

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

\*\*\*\*\*

**COMMISSARIAT A LA SECURITE  
ALIMENTAIRE**

\*\*\*\*\*

**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple -Un But -Une Foi**

\*\*\*\*\*

## **Compte rendu de la 5<sup>ème</sup> Session du Conseil National de Sécurité Alimentaire Bamako, le 25 Avril 2008.**

Le Vendredi 25 avril 2008, le Conseil National de Sécurité Alimentaire a tenu sa 5<sup>ème</sup> Session statutaire sous la présidence de son Excellence Monsieur Modibo SIDIBE, Premier Ministre, Chef de Gouvernement, dans la salle de conférence Balla Moussa KEITA du Centre International de Conférence de Bamako.

Etaient présents :

- des membres du Gouvernement ;
- des honorables députés à l'Assemblée Nationale ;
- des honorables membres du Haut Conseil des Collectivités Territoriales et du Conseil Economique, Social et Culturel ;
- des Gouverneurs des Régions et du District de Bamako ;
- des représentants des Institutions Consulaires ;
- des représentants des syndicats des Travailleurs ;
- des représentants de la Société Civile ;
- des représentants des Partenaires Techniques et Financiers.

Trois interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture à savoir le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement précédé de l'intervention de Madame le Représentant du Programme Alimentaire Mondial, Coordonnateur des Donateurs du PRMC, et du mot de bienvenue de Mr le Gouverneur du District de Bamako.

Monsieur le gouverneur du District s'est appesanti sur la flambée des prix, surtout ceux du riz malgré une campagne relativement bonne. Le gouvernement du Mali a cependant pris des mesures dont la détaxation de certains produits et a lancé l'Initiative riz tendant à accroître la production de riz paddy à 1 600 000 tonnes pour la prochaine campagne agricole 2008-2009.

La représentante des donateurs quant à elle a salué cette opportunité d'échanges et de dialogue offerte par la tenue de la présente session.

Elle a affirmé l'engagement des donateurs du PRMC à accompagner le Mali sur les plans conjoncturel et structurel.

Elle reconnaît que le système de sécurité alimentaire s'est renforcé depuis la tenue du dernier conseil à Ségou en 2007. Certaines préoccupations ont été soulevées à savoir :

- le financement du dispositif en raison de la faiblesse du niveau du FSA ;
- la faible mobilisation de la contrepartie malienne dans le Fonds Commun de Contre Partie ;
- la proposition du cadre unique de gestion de la sécurité alimentaire ;
- la réflexion sur la gestion des diverses formes d'aides alimentaires, sur leurs vocations respectives et sur les modalités de mobilisation des stocks alimentaires centralisés et décentralisés dans le cadre d'une réforme d'ensemble du dispositif de sécurité alimentaire.

Le premier ministre dans son discours d'ouverture a apprécié à sa juste valeur le travail fait, notamment les efforts fournis pour gérer la situation alimentaire actuelle malgré une conjoncture régionale et internationale marquée par une flambée généralisée des prix des produits de premières nécessités.

Il a rappelé les objectifs du PDES relevant de la dimension structurelle et conjoncturelle de la sécurité alimentaire entre autres : l'Initiative riz, la constitution des stocks nationaux de céréales de 100 000 tonnes à l'horizon 2012, ainsi que la production de 10 millions de tonnes de céréales tendant à faire du Mali une puissance agricole dans la sous région.

Il a aussi engagé le Conseil Nationale de Sécurité Alimentaire à réaliser :

- l'engagement de reformes du système de sécurité alimentaire ;
- la décentralisation de la gestion des stocks ;
- le renforcement des stocks de proximité ;
- le renforcement des capacités de gestion des comités de gestion des banques de céréales ;
- la production dans les plus brefs délais du rapport définitif des concertations sur les banques de céréales ;
- la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire.

En terminant, il a salué la disponibilité des PTF sur le plan financier et s'est engagé à assurer la mobilisation des fonds nécessaires à la reconstitution du fonds de sécurité alimentaire.

Après la cérémonie d'ouverture, le Conseil a entendu :

- l'état d'exécution des recommandations de la 4<sup>e</sup> session du Conseil tenue le 29 janvier 2007 à Ségou;
- l'examen du plan national de réponse aux difficultés alimentaires au titre de l'année 2008 ;
- l'état de mise en œuvre du Programme national de sécurité alimentaire ;
- les communications des gouverneurs des régions et du District sur la situation alimentaire dans les régions, les difficultés et propositions de solutions ;
- le point du Ministre des finances sur la mobilisation des reliquats des ressources prévues par l'Etat pour le PRMC au titre de l'année 2007.

## **I. AU TITRE DE L'ETAT D'EXECUTION DES RECOMMANDATIONS DE LA 4<sup>E</sup> SESSION DU 29 JANVIER 2007**

Après discussion le Conseil a décidé de :

- L'accélération de la création des textes de création et de gestion des banques de céréales pour solutionner les problèmes éventuels de gestion ;
- L'accélération de l'harmonisation du code de gestion du Stock d'intervention avec celui du SNS par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- La poursuite de l'appui du Président du Conseil National de Sécurité Alimentaire dans la mobilisation des ressources prévues par l'Etat pour le PRMC ;
- La prise en compte par le CSA des banques de céréales dont la mise en place est antérieure à celles créées par lui notamment celles de la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB) ;
- La mise en place d'une stratégie commune de communication intégrant le partage et la diffusion des informations au niveau national et sous-régional;
- La poursuite du dialogue engagé entre les PTF et le CSA sur les préoccupations soulevées par le collectif des donateurs du PRMC.

## **II. AU TITRE DE L'EXAMEN DU PLAN NATIONAL DE REPONSE AUX DIFFICULTES ALIMENTAIRES EN 2008.**

Les membres du Conseil tout en appréciant sa qualité du document, ont émis, des suggestions et propositions d'améliorations du document. Il s'agit de :

- Le transfert de la responsabilité de l'exécution des activités : « Appui aux activités maraîchères (restauration des parcelles et intrants et équipements agricoles) dans les zones sinistrées au Plateau Dogon et d'autres zones déficitaires » et « Appui en semences de céréales et autres intrants aux producteurs de San, de Bandiagara, de Tamani et de Gao » du CSA au Ministère de l'agriculture ;
- La désignation du CSA comme responsable de l'exécution des activités : « Reconstitution du SNS » et « Poursuite de la constitution du Stock d'Intervention de l'Etat » et rendre l'OPAM structure impliquée ;
- La prudence à observer en matière d'exploitation des ressources forestières (bois, charbon) et halieutiques (captures bonnes sans préciser les espèces) conformément aux politiques nationales en cours ;
- Concernant les mesures d'interdiction de sorties des céréales, de les examiner dans un cadre régional plus approprié notamment l'UEMOA et d'envisager des solutions collectives ;
- L'introduction dans les interventions en matière de protection sanitaire, l'intensification de la lutte contre les maladies prioritaires ;
- Le renforcement de la synergie avec les départements sectoriels : capitalisation des interventions de certains projets de développement communautaire, et de la promotion de la femme et de l'enfant, prise en compte d'autres produits autres que le maïs dans le cadre de la transformation des produits agricoles.

Madame, le Commissaire en réponse aux préoccupations soulevées a fourni les éléments suivants :

- l'exécution des politiques nationales relève fondamentalement du domaine des ministères techniques. Le CSA fait des constats et évalue leur impact sur la sécurité alimentaire conjoncturelle et fait en cas de besoin des propositions de mesures d'atténuation qu'il porte à l'appréciation du Conseil National à travers le Comité de Coordination et de Suivi des Programmes de Sécurité Alimentaire ;
- en tout étant de cause il doit demeurer une complémentarité entre les interventions des différents acteurs sur le terrain.

### **III. AU TITRE DU PROGRAMME NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE :**

Le Conseil a bien apprécié le niveau de mobilisation du financement du PNSA dont le GAP est aujourd'hui de 35 milliards sur un besoin initial de 114 milliards grâce aux nouveaux projets des départements sectoriels financés en lien avec la sécurité alimentaire.

Le Conseil a exhorté le CSA à accélérer la mise en œuvre de cet important programme.

### **IV. AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES GOUVERNEURS DES REGIONS ET DU DISTRICT**

Le Conseil a entendu les situations agricole et alimentaire des régions et du district. Elles ont porté en général sur :

- a. le déroulement de la campagne agricole 2007-2008 ;
- b. le niveau de la production agricole notamment céréalière assorti souvent de bilan céréalier ;
- c. les niveaux des stocks commerçants, OPAM, PAM ;
- d. la reconstitution des banques de céréales ;
- e. la tenue des concertations régionales sur les banques de céréales ;
- f. l'évolution actuelle des prix des céréales sur les marchés ;
- g. les dispositions prises pour infléchir les prix courants et réguler le marché.

De façon générale, il ressort que malgré les inondations et des cas de « stress hydriques » observés par endroits en fin de campagne, la production agricole à l'exception de Kidal est considérée de moyenne à bonne selon les régions. Cependant partout il existe une forte tension sur les prix notamment ceux du riz sur lequel des baisses de stocks sont constatés. Les mesures de suivi des sorties des produits alimentaires sont en cours.

Le Ministre des finances sur la mobilisation des reliquats des ressources prévues par l'Etat pour le PRMC au titre de l'année 2007, a réaffirmé l'engagement du Ministère des Finances à faire face aux obligations contractuelles dans le cadre du PRMC, des dispositions sont en cours pour diligenter la mise à disposition des fonds.

## **V. CONCLUSION et RECOMMANDATIONS DU CONSEIL**

En conclusion, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a remercié et félicité les gouverneurs des régions pour les mesures prises et leur mobilisation pour la sécurité alimentaire. Il a réaffirmé l'engagement de l'Etat à assumer ses obligations au sein du PRMC. Il a en outre renouvelé ses remerciements à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement dans la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité nationale.

Quant aux membres du gouvernement, il a insisté sur la conjugaison des efforts des différents départements pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire.

Les recommandations issues de la 5<sup>ème</sup> session du Conseil sont les suivantes :

### ***A l'endroit du Commissariat à la Sécurité Alimentaire :***

- L'élaboration des textes de créations et de gestion des banques de céréales ;
- La transmission d'informations actualisées sur la décentralisation de la sécurité alimentaire et le bilan récent des banques de céréales ;
- La mise en place d'une stratégie commune de communication intégrant le partage et la diffusion des informations au niveau national et sous-régional.
- La mise en place du dispositif de suivi-évaluation performant de sécurité alimentaire.

### ***A l'endroit du Président du Conseil :***

- La poursuite de l'appui du Président du Conseil National de Sécurité Alimentaire dans la mobilisation des ressources prévues par l'Etat pour le PRMC ;

### ***A l'endroit du CSA, des partenaires du PRMC et autres partenaires :***

- L'harmonisation du code de gestion du Stock d'Intervention de l'Etat (SIE) avec celui du Stock National de Sécurité (SNS) ;
- La poursuite du dialogue avec les PTF sur les préoccupations soulevées par le collectif des donateurs du PRMC.

### ***A l'endroit du CSA et des ministères sectoriels :***

- Le renforcement de la synergie avec les départements sectoriels : capitalisation des interventions de certains projets de développement communautaire, et de la promotion de la femme et de l'enfant, prise en compte d'autres produits autres que le maïs dans le cadre de la transformation des produits agricoles.

Bamako, le 25 avril 2008

**Le Conseil**